



Montréal, le 28 novembre 2025

Marie-Claude Paquette
Secrétaire de la Commission des transports et de l'environnement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires 3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Lettre d'appui à l'avis du Comité consultatif sur les changements climatiques (CCCC) – cibles et trajectoire de décarbonation du Québec

Madame Paquette,

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) est une association professionnelle représentant plus de 1200 biologistes au Québec. Fondée sur des principes de professionnalisme, d'éthique et de compétence professionnelle, l'ABQ s'engage à promouvoir les intérêts de ses membres tout en contribuant activement à la promotion de la biologie.

À ce titre, l'ABQ souhaite manifester son soutien ferme à l'avis récent du Comité consultatif sur les changements climatiques (CCCC), intitulé « Définir l'ambition climatique du Québec : cibles et trajectoires de décarbonation ».

Rappel des liens entre biologie et changements climatiques

Les biologistes constatent quotidiennement les effets croissants des changements climatiques : altération des habitats, perturbation des cycles biologiques, stress accru sur les populations fauniques, floristiques, fongique, et la fragilisation des écosystèmes. Ces impacts compromettent la biodiversité, rendent les communautés plus vulnérables aux perturbations naturelles et anthropiques et menacent la résilience des milieux face aux événements extrêmes. Déjà, la stabilité des écosystèmes, la capacité des espèces à s'adapter ainsi que les fonctions écologiques et les services écosystémiques qu'ils fournissent – purification de l'eau, pollinisation, régulation climatique locale, etc. – sont compromis. Ainsi, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adoption de cibles ambitieuses de décarbonation constituent non seulement un impératif climatique, mais aussi un devoir écologique, scientifique et moral.

Soutien aux recommandations du CCCC

- L'ABQ appuie la recommandation de réviser la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030, pour qu'elle soit fixée entre - 37,5 % et - 45 % par rapport au niveau de 1990.
- L'ABQ soutient l'objectif de carboneutralité nette d'ici 2045, ainsi que l'adoption de cibles intermédiaires à 2035 et 2040, pour assurer une trajectoire progressive et crédible.
- L'ABQ souligne également l'importance de prévenir les coûts et risques associés à l'inaction climatique, comme l'augmentation de la vulnérabilité énergétique, la volatilité des marchés fossiles, les impacts sur les infrastructures, la santé publique et la résilience des écosystèmes, tels que mis en évidence par le Comité consultatif.

Fondement scientifique et nécessité d'une approche éclairée

En tant qu'association de biologistes, nous reconnaissons que les défis posés par les changements climatiques dépassent les approches ponctuelles ou sectorielles. La science, dans sa rigueur et sa capacité à anticiper les conséquences écologiques, doit être le socle des décisions publiques. L'avis du CCCC, fondé sur une analyse rigoureuse et multidisciplinaire, incarne cette ambition.

En conséquence, l'ABQ recommande à la Commission parlementaire de considérer favorablement l'ensemble des propositions du CCCC et d'en faire un cadre central de la prochaine révision des cibles climatiques.

Nous demeurons à votre disposition pour tout complément d'information ou contribution scientifique.

Veuillez agréer, Madame Paquette, l'expression de nos salutations distinguées..

Bernice Chabot-Giguère

Directrice générale

Association des biologistes du Québec